

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 juillet 2018	N° 2018-360

Convocation du 29 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 6 juillet 2018	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2018-360

Forum urbain porté par sciences Po Bordeaux - subvention 2018 - Décision - Autorisation

Madame Dominique IRIART présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les villes sont aujourd’hui plus que jamais sur le devant de la scène ; de plus en plus attractives, elles s’accroissent, se concurrencent, modifient les équilibres territoriaux, influencent les modes de vie. Elles sont de réels défis pour les aménageurs et des terrains d’études privilégiés pour les chercheurs.

1. Présentation du Forum urbain

Le Forum urbain est un centre d’innovation sociétale visant à éclairer les problématiques urbaines et métropolitaines contemporaines par les sciences humaines et sociales, impliquant universitaires et acteurs de la fabrique de la ville (décideurs, praticiens, habitants). Initié en juin 2015 grâce au soutien de l’IdEx Bordeaux, il repose sur une ingénierie légère et un réseau d’une centaine de chercheurs, enseignants-chercheurs, jeunes docteurs et doctorants du site universitaire bordelais, experts des questions urbaines.

Le Forum urbain a vocation à rapprocher ces deux mondes avec une double ambition : ancrer la recherche dans la réalité de ceux qui font et vivent la ville (décideurs, professionnels, associations, habitants), et apporter un éclairage aux problématiques contemporaines afin d’améliorer les pratiques.

Le Forum urbain vise à faciliter l’accès aux ressources universitaires, expertises et savoir-faire relatifs aux questions urbaines, pour favoriser les collaborations entre sciences et société.

Son action est caractérisée par :

- un regard décalé, nourri de questionnements scientifiques et de méthodes issues des sciences humaines et sociales,
- une approche interdisciplinaire, pour appréhender les problématiques urbaines dans toute leur complexité,
- une dimension partenariale, afin de répondre aux besoins des acteurs de la ville et de nourrir la recherche de leurs expériences et expertises.

Il vise un triple objectif :

- éclairer les pratiques des professionnels de l'urbain pour les aider à prendre du recul vis-à-vis des problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien, à faire évoluer leurs modes de faire et à se positionner face à certains sujets émergents.
- Diffuser des savoirs sur la ville pour rendre intelligibles les phénomènes qui s'y déploient et enrichir ainsi le débat public.
- Contribuer à la professionnalisation des étudiants, futurs professionnels de l'urbain, en leur donnant l'opportunité de travailler à partir de commandes réelles, de se confronter au terrain et de rencontrer de potentiels employeurs.

Sous la conduite de son responsable scientifique, le Forum urbain est géré par une équipe opérationnelle et éclairé par deux instances ad hoc : un comité de pilotage décisionnaire constitué de chercheurs, et un comité d'orientation consultatif réunissant partenaires académiques et acteurs de la ville dont la Métropole. Le Forum urbain est quant à lui associé aux réflexions et travaux de la Métropole sur les collaborations entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'action publique.

2. Bilan de l'activité du Forum urbain en 2017

L'année 2017 a été marquée par le passage du statut de Projet de centre d'innovation sociétale (PIS) à celui de Centre d'innovation sociétale (CIS) labellisé par l'Initiative d'excellence de l'Université de Bordeaux. Porté par ce succès qui confirme l'importance des thématiques traitées et le besoin en matière de médiation dans ce domaine, le Forum urbain a renforcé encore davantage son activité. Cela s'est traduit par des partenariats étoffés et diversifiés, une augmentation du nombre de chercheurs membres du réseau et impliqués dans ses activités, une visibilité accrue des travaux et activités du Forum urbain auprès des acteurs du territoire (désormais bien identifié comme acteur dans la co-production et la diffusion des connaissances sur les questions ayant trait à la ville), une participation du public aux événements de diffusion et de valorisation de la recherche en nette augmentation sur l'année et de nouveaux relais dans la presse.

Le Forum urbain a ainsi œuvré en 2017, comme interface sciences-société auprès de deux types d'acteurs de manière distincte et complémentaire :

- auprès des universitaires, pour la construction d'équipes de recherche pluridisciplinaires, la mobilisation de partenaires socio-économiques et la recherche de financements dans le cadre de l'élaboration de projets de recherche ou pédagogiques, de stages ou de thèses CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) et la valorisation des travaux réalisés.
- Auprès des acteurs du territoire (décideurs, praticiens, société civile), pour le développement de collaborations avec le monde universitaire, avec la mobilisation de chercheurs et/ou étudiants compétents selon les sujets à traiter, la définition de modalités d'échanges et de collaboration, l'élaboration et le pilotage de projets partenariaux.

Par ce rôle d'interface, le Forum urbain a contribué à connecter la recherche aux problématiques sociétales d'un côté, et à alimenter les réflexions des acteurs de terrain par une prise de recul vis-à-vis de leurs activités quotidiennes de l'autre. Le Forum urbain a ainsi répondu au besoin exprimé par ces acteurs de disposer d'un accès facilité aux ressources universitaires de recherche et de formation sur la ville, dont la dispersion au sein de laboratoires et d'établissements distincts compliquait jusque-là la lecture. Le bilan détaillé de l'année 2017 est joint en annexe.

3. Programme d'actions 2018

Axé sur les problématiques urbaines et métropolitaines, le programme d'action du Forum urbain s'articule autour de 5 thématiques phares :

- gouvernance urbaine et métropolitaine ;
- habitat et trajectoires résidentielles ;
- mobilité, rythmes de vie et formes urbaines ;
- aménagement durable, planification et valorisation du territoire ;
- ville intelligente.

D'autres actions sont plus transversales, correspondant au rôle d'un Centre d'innovation sociétale en matière de valorisation et de mise en débat de la recherche sur un territoire. Le programme de travail détaillé du Forum urbain pour l'année 2018 est joint en annexe.

Ce programme de travail et les outils développés :

- s'articulent ainsi autour de nombreuses problématiques qui recèlent un intérêt particulier pour Bordeaux Métropole au regard de ses compétences et dans un objectif de développement innovant du territoire ;
- s'inscrivent pleinement dans les objectifs et orientations de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

4. Plan prévisionnel de financement

Bordeaux Métropole, qui a soutenu en 2017 le Forum urbain, porté par Sciences Po pour un montant de 65 000 €, est sollicitée cette année pour un soutien financier d'un montant de 40 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 291 000 € HT.

La participation de Bordeaux Métropole représente 13.7 % du budget global.

5. Principaux indicateurs financiers

	Budget 2018	Budget 2017
Charges de personnel / budget global	52.4% 152 500 € / 291 000€	68.8% 162 713 € / 236 000€
% de participation de BM / Budget global	13.7%	27.5%
% de participation des autres financeurs / budget global	IDEX Bordeaux : 49.8%	IDEX Bordeaux :55.1%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2016-425 du 8 juillet 2016 relatif à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2017-782 du 22/12/2017 relative à l'adoption du budget 2018 - ouverture des crédits provisoires d'investissement dans le cadre de l'article L.1612-1 du CGCT,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2017,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que le Forum urbain, par son action et ses objectifs, participe pleinement aux orientations stratégiques de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation notamment au travers du soutien à la transdisciplinarité, la valorisation scientifique ou encore le développement d'un dialogue entre la recherche et les acteurs locaux.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer au Forum urbain, porté par Sciences Po pour l'exercice 2018 une subvention de fonctionnement de 40 000 euros sur un montant de dépenses subventionnables de 291 000 euros HT.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine ainsi que tout acte afférent.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2018, Chapitre 65, article 657382, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 JUILLET 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Dominique IRIART</p>
---	---

Direction générale valorisation du territoire
Mission enseignement supérieur, recherche et innovation

<p align="center">CONVENTION 2018 - Subvention de fonctionnement entre Forum urbain Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Métropole</p>

Entre les soussignés

Le Forum urbain porté par Sciences Po Bordeaux et représenté par le Directeur de Sciences po bordeaux, M. Yves Deloye, domicilié à Sciences Po Bordeaux, 11 allée Ausone – 33607 Pessac cedex.

ci-après désigné(e) « organisme bénéficiaire »

Et

Bordeaux Métropole, dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex, représentée par son Président, Alain Juppé, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° 2018/ du Conseil de Bordeaux Métropole du **ci-après désigné « Bordeaux Métropole »**

PREAMBULE

Bordeaux Métropole a retenu, dans le cadre de ses compétences en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation, le programme d'actions initié et conçu par l'organisme bénéficiaire décrit à l'annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la convention.

Ce projet est conforme à l'objet statutaire de l'organisme bénéficiaire.

ARTICLE 1. OBJET ET TEMPORALITE DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Bordeaux Métropole attribue une subvention à l'organisme bénéficiaire pour l'année 2018.

L'organisme bénéficiaire s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le projet décrit à l'annexe 1.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole contribue financièrement à ce projet et n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA SUBVENTION

Bordeaux Métropole s'engage à octroyer à l'organisme bénéficiaire une subvention plafonnée à 40 000 € équivalent à 13.75 % du montant total estimé des dépenses éligibles (d'un montant de 291 000 € HT) conformément au budget prévisionnel figurant en annexe 2.

Cette subvention est non révisable à la hausse.

Dans l'hypothèse où la subvention accordée s'avère inférieure à la subvention demandée par l'organisme, il appartient à ce dernier de trouver les recettes nécessaires à l'équilibre du budget prévisionnel.

Dans l'hypothèse où les dépenses réelles s'avèreraient être inférieures au montant des dépenses éligibles retenu, le montant définitif de la subvention sera déterminé par application de la règle de proportionnalité suivante :

$$\text{Subvention définitive} = \frac{\text{Dépenses réelles} \times \text{Subvention attribuée}}{\text{Montant des dépenses éligibles}}$$

Ce calcul sera effectué au regard du compte rendu financier que l'organisme bénéficiaire devra transmettre à Bordeaux Métropole selon les modalités fixées à l'article 5.

ARTICLE 3. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

La subvention accordée devra être utilisée conformément à l'objet défini en préambule. Toute contribution inutilisée ou non utilisée conformément à son objet devra être remboursée.

Par ailleurs, selon les dispositions prévues à l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné.

ARTICLE 4. MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Dans l'attente du vote du Budget primitif de Bordeaux Métropole, un acompte provisionnel a déjà fait l'objet d'un versement conformément à la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2017-782 du 22/12/2017 pour un montant de **28 000 euros** (soit 70% de la subvention).

Le solde de la subvention d'un montant de **12 000 euros** (soit 30 % de la subvention) sera versé après les vérifications réalisées par Bordeaux Métropole conformément à l'article 5, somme qui peut être revue à la baisse en vertu des conditions définies à l'article 3.

La subvention sera créditée au compte de l'organisme bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 5. JUSTIFICATIFS

Pour pouvoir prétendre au versement du solde de la subvention, l'organisme bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice comptable et au plus tard le 31 août 2019, dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- un compte rendu financier, signé par l'agent comptable de Sciences Po ou toute personne habilitée, et conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif (notamment le budget financier définitif « signé » faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé) et qualitatif du programme d'actions comprenant a minima les éléments mentionnés à l'annexe 3.

- Les comptes annuels signés et paraphés par l'agent comptable de Sciences Po ou toute personne habilitée, (bilan, compte de résultat).
- Le rapport financier de l'exercice 2018.

A défaut de communication des documents susmentionnés, auprès de Bordeaux Métropole dans les délais impartis, l'organisme est réputé renoncer au versement du solde de la subvention.

ARTICLE 6. AUTRES ENGAGEMENTS

- L'organisme bénéficiaire fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.
- En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'organisme bénéficiaire, pour une raison quelconque, celui-ci doit en informer Bordeaux Métropole sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Respect des règles de la concurrence : l'organisme bénéficiaire pourra être soumis aux directives communautaires de coordination des procédures de passation des marchés publics dans la mesure où celui-ci répondrait à la définition de « pouvoir adjudicateur » ou d' « entité adjudicatrice » au sens du droit communautaire

ARTICLE 7. CONTROLES EXERCES PAR BORDEAUX METROPOLE

L'organisme bénéficiaire s'engage à faciliter le contrôle par Bordeaux Métropole, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation de la subvention attribuée et de façon générale de la bonne exécution de la présente convention.

Bordeaux Métropole peut demander le cas échéant, toute explication ou toute pièce complémentaire qu'elle juge utile quant à l'exécution de l'action subventionnée.

Sur simple demande de Bordeaux Métropole, l'organisme bénéficiaire devra lui communiquer tous les documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles.

En vertu des dispositions de l'article L.1611-4 du CGCT, Bordeaux Métropole pourra procéder ou faire procéder par des personnes de son choix aux contrôles qu'elle jugerait utiles pour s'assurer de la bonne utilisation de la subvention et de la bonne exécution de la présente convention.

A cette fin, l'organisme bénéficiaire conserve les pièces justificatives de dépenses pendant 10 ans pour tout contrôle effectué a posteriori.

ARTICLE 8. ASSURANCES ET RESPONSABILITES

L'organisme bénéficiaire exerce les activités rattachées à la présente convention sous sa responsabilité exclusive.

L'organisme bénéficiaire s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de Bordeaux Métropole ne puisse être recherchée.

Il devra être en capacité de justifier à tout moment à Bordeaux Métropole les attestations d'assurances correspondantes.

ARTICLE 9. COMMUNICATION

L'organisme bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien apporté par Bordeaux Métropole (notamment en apposant le logo de Bordeaux Métropole) sur les documents destinés au public ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique ou opération médiatique qui pourrait être organisée par ses soins.

Il s'engage par ailleurs, à ce que les relations qu'il pourra développer en direction des partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de Bordeaux Métropole ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que Bordeaux Métropole apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

ARTICLE 10. SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard des conditions d'exécution de la convention par l'organisme bénéficiaire sans l'accord écrit de Bordeaux Métropole, cette dernière peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'organisme et avoir préalablement entendu ses représentants. Bordeaux Métropole en informe l'organisme par écrit.

ARTICLE 11. AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les deux parties. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

Annexe 1 Projet

Programme de travail 2018

Depuis sa création en 2015, le Forum urbain œuvre à la valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales et au développement de collaborations avec le monde socio-économique. A ce titre, il pilote et accompagne des activités de co-production de connaissance associant universitaires et acteurs du territoire (recherches pluriannuelles, ateliers de co-production, expertises juniors, projets tutotés...), ainsi que des dispositifs de partage de savoirs (organisation de rencontres grand public, de séminaires scientifiques, contribution aux débats du territoire).

Axées sur les problématiques urbaines et métropolitaines, ces actions s'articulent autour de 5 thématiques phares : gouvernance urbaine et métropolitaine ; habitat et trajectoires résidentielles ; mobilité, rythmes de vie et formes urbaines ; aménagement durable, planification et valorisation du territoire ; ville intelligente. D'autres actions sont plus transversales, correspondant au rôle d'un Centre d'Innovation sociétale en matière de valorisation et de mise en débat de la recherche sur un territoire.

Est ci-après détaillé le programme de travail du Forum urbain pour l'année 2018.

Gouvernance urbaine et métropolitaine

- Programme partenarial de recherche **POPSU¹ Métropoles** avec Bordeaux Métropole sur le sujet des interrelations métropole / territoires voisins, en lien avec la démarche prospective Bordeaux 2050.
- Mise en place d'une offre de **formation continue** sur les sujets liés à la métropolisation et son impact sur les territoires, en partenariat avec Sciences Po Bordeaux.

Habitat et trajectoires résidentielles

- Programme de recherche pluriannuel « **Habitat, vieillissement et filières de production : vers des innovations sociales ?** » porté par le laboratoire PAVE et co-financé par la Région, le département de la Gironde et Logévie. A cette recherche sur les modes de production, les formes et l'appropriation de l'habitat destiné aux seniors, s'articule une étude sur l'adaptation d'un logement destiné aux curistes à Dax en lien avec Leroy Merlin Source, ainsi qu'une collaboration avec Bordeaux Métropole dans le cadre de sa réflexion sur la prise en compte du vieillissement dans les politiques publiques.
- Accompagnement du projet de « **Pôles territoriaux de coopération jeunesse** » porté par le groupement de coopération Convergence Habitat Jeunes, avec le recrutement au sein de la structure d'une doctorante CIFRE² et la réalisation par un chercheur du laboratoire PAVE d'un memento transversal visant la capitalisation des enseignements du projet en vue de leur transfert.
- Etudes sur la problématique de la **revitalisation/réhabilitation des centres bourgs** mobilisant des étudiants de Sciences Po Bordeaux et de l'ensapBx³ dans le cadre de 3 partenariats distincts avec la ville de Thouars, Incité (étude du cas de Castillon-la-Bataille) et Soliha (étude de Castelneau-du-Médoc et de Langon).

- Etude sur le **logement des travailleurs saisonniers**, appréhendé en termes de stratégies d'implantation, de modes de conception et de services associés, dans le cadre d'un projet tutoré Sciences Po / ensapBx en partenariat avec Domofrance.
- Mise en place d'une offre de **formation continue** sur la sociologie de l'habitat en partenariat avec Sciences Po Bordeaux (en cours de réflexion).

Mobilité, rythmes de vie et formes urbaines

- Poursuite de la **Chaire Gilles Deleuze sur la thématique « Mobilité et éthique »** dans le cadre d'un programme pluriannuel mobilisant des universitaires de renom et un think-tank d'envergure nationale en vue de co-produire une réflexion originale sur des sujets définis annuellement dans une visée opérationnelle. Ce projet est co-porté par le Forum urbain et la Fondation Bordeaux Université, et sera financé dans le cadre du mécénat par SYSTRA ainsi que d'autres collectivités (attente de l'accord de Bordeaux Métropole) et entreprises.
- **Etude sur la rocade bordelaise** en termes d'évolution des pratiques et de lien avec le territoire métropolitain, dans le cadre d'un projet tutoré Sciences Po / ensapBx et d'un partenariat avec l'a'urba.
- Contribution à la **semaine de la mobilité** organisée en 2018 par Bordeaux Métropole sur le thème « Mobilité et santé » par l'intervention d'universitaires et la valorisation de travaux du Forum urbain sur les sujets du dernier kilomètre (étude ALIM' réalisée en 2017-2018 en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne, les Fondations LISEA Carbone et Bordeaux Université, la SNCF et Bordeaux Métropole) et de la mobilité des seniors (en lien avec le projet « Habitat et vieillissement » cité plus haut et les travaux d'étudiants de l'Institut d'aménagement de tourisme et d'urbanisme).
- Elaboration d'une offre de **formation continue** sur les enjeux territoriaux de la mobilité en partenariat avec Sciences Po Bordeaux (en cours de réflexion).

Aménagement durable, planification et valorisation du territoire

- Organisation d'ateliers thématiques entre universitaires et acteurs du territoire dans le cadre de la mise en œuvre du **Pacte de cohésion sociale et territoriale** de la Mairie de Bordeaux.
- Contribution au **projet « Bordeaux, première métropole à énergie positive »**, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du programme Investissements d'avenir « Territoires d'innovation de grande ambition » : participation à la gouvernance du projet aux côtés de Bordeaux Métropole et aide à la mise en place de démarches partenariales universitaires / porteurs de projets opérationnels.
- Etude sur la **réhabilitation des franges urbaines** (cas du parc d'activité des Etangs à Floirac) dans le cadre d'un projet tutoré Sciences Po / ensapBx en partenariat avec le GIP GPV.

Ville intelligente

- Projet de recherche « **La production et la régulation urbaines saisies par le numérique : mobilités et habitat** » questionnant les évolutions liées au développement de villes dites « intelligentes » à travers trois dimensions : la transformation des secteurs d'activités ayant un impact sur les territoires ; les modalités de construction ou de transformation des marchés de la ville numérique ; les possibilités pour les pouvoirs publics de réguler ces marchés. Cette recherche s'appliquera à deux « secteurs » des politiques urbaines et territoriales : les mobilités, sur lequel l'impact du numérique est évident, et l'habitat, où il l'est moins. Soumis à l'appel à projets recherche de la Région Nouvelle-Aquitaine, ce projet mobilise une équipe de pluridisciplinaire de chercheurs (Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne) à en partenariat avec les sociétés Metapolis et Espelia, l'a'urba, Cap Sciences, l'Institut français de Pondichery, Bordeaux Métropole et la Fab.

Actions transversales

- Programmation annuelle des **Rencontres du Forum urbain**, qui réunissent universitaires et acteurs du territoire lors d'un débat sur un sujet d'actualité (« Bordeaux, l'éveil d'une métropole » en mars, « La culture architecturale des français » en mai, « De quoi la métropolisation est-elle le nom ? » en juin, « La métropolisation : nouvel opium des élites ? » en octobre, « Ce que font les villes aux migrants » en novembre, « Qui paiera la ville de demain ? » en décembre). Ces rencontres sont organisées en partenariat avec des structures ouvertes au public (La Machine à Lire, le Node, le 308) afin de toucher un public élargi ; elles donnent suite à la réalisation de supports de diffusion (vidéos, synthèses) disponibles sur Internet.
- **Valorisation des activités du Forum urbain et des chercheurs de son réseau** via le site web <https://forumurbain.u-bordeaux.fr/> et les réseaux sociaux (comptes @Forumurb1 sur Twitter et Facebook).
- **Appui aux universitaires et aux acteurs du territoire** pour le développement de démarches et projets conjoints : mise en réseau, construction de partenariat (en cours avec le département de la Gironde), organisation de temps d'échange et d'événements conjoints. Le Forum urbain travaillera notamment avec Bordeaux Métropole à l'organisation de son **colloque sur les liens entre recherche et action publique**, dont l'objectif est de valoriser les travaux déjà réalisés et de questionner les modalités de collaborations entre les deux sphères, en accord avec sa stratégie d'intervention en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.
- Développement de **collaborations avec les autres Centres d'innovation sociétale de l'IdEx Bordeaux** dans une visée d'interdisciplinarité (en cours).

Annexe 2 - Budget prévisionnel

NOM DE L'ORGANISME :		Forum urbain / Sciences Po Bordeaux							
ANNEXE A _BUDGET GLOBAL DE L'ORGANISME									
Exercice 2018									
- Si le porteur de projet peut déduire la TVA, les montants inscrits sont hors taxes(TT), sinon toutes taxes comprises (TTC) - Pour venir valoir à compléter le budget si-dessous : cf Guide de constitution des budgets									
CHARGES (en euros)					PRODUITS (en euros)				
Budget 2017 (1)	Budget 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Ecart en valeur (3)		Budget 2017 (1)	Budget 2018 (1)	Réalisé 2018 (2)	Ecart en valeur (3)	
01 - Salaires	29020	29000	-2000	Ventes de produits dans prestations de services	16000	16000	0	-16000	
Actifs à étaler et de prestations de service	20000	21000	1000	Vente de produits finis, de marchandises					
Actifs stockés de matières et fournitures				Prestations de services	16000	16000		-16000	
Actifs non stockés (lois, congés)				Produit des activités réalisées				0	
Fournitures administratives	1000	1000	-1000	Subventions d'équipement	195000	185000	0	-10000	
Autres fournitures	2000	2000	-2000	Etat (pénalités liés aux retard(s) de paiement)				0	
01 - Services extérieurs	0	0	0	Coût de personnel				0	
Sous-traitance générale				Coût de déplacement				0	
Locations mobilières et immobilières				Services Municipaux	45000	40000		-5000	
Entretien et réparation				Autres EPCI				0	
Primes d'assurance				Lot de Bordeaux				0	
Documentaires				Autres (communes)				0	
Divers				Organismes sociaux				0	
01 - Autres services extérieurs	48267	82000	-33733	Frais d'experts				0	
Recherches, études, prestations et honoraires				Frais de déplacement				0	
Publicité, publications	10000	30000	-20000	Autres (parties) IEN Bordeaux	130000	145000		-15000	
Déploiements, matériels et réceptions	34241	50000	-15759	Autres produits de gestion courante	25000	20000	0	-5000	
Frais postaux et de télécommunication	826	2000	-1174	Contrats				-1000	
Services bancaires				Autres	25000	20000		-5000	
Divers	3200		3200	01 - Produits financiers				0	
01 - Impôts et taxes	0	0	0	Autres				0	
Impôts et taxes sur prestations				01 - Produits exceptionnels				0	
Autres impôts et taxes				01 - Charges de personnel				0	
01 - Charges de personnel	162713	152500	10213	Recherches de personnel				0	
Recherches de personnel	96542	88170	8372	01 - Revenus sur investissements et participations				0	
Charges sociales	41531	63630	-22099	01 - Revenus sur investissements et participations				0	
Autres charges de personnel	24640	28500	-3860	01 - Transfert de charges				0	
01 - Autres charges de gestion courante				01 - Charges financières				0	
01 - Charges financières				01 - Charges exceptionnelles				0	
01 - Charges exceptionnelles				01 - Produits non affectés, provisions et engagements				0	
01 - Produits non affectés, provisions et engagements				01 - Produits non affectés, provisions et engagements				0	
01 - Produits non affectés, provisions et engagements				01 - Produits non affectés, provisions et engagements				0	
TOTAL DES CHARGES	236000	291000	-55000	TOTAL DES PRODUITS	236000	291000		-55000	

Annexe 3

Modèle de compte-rendu qualitatif et financier

Recommandations pour la présentation du bilan qualitatif et quantitatif d'une subvention de fonctionnement

Cette fiche est destinée à vous aider à la réalisation du bilan de l'action pour laquelle Bordeaux Métropole vous a accordé un financement. Ce bilan doit permettre aux responsables d'association de rendre compte de l'utilisation des subventions accordées.

Nom de l'organisme bénéficiaire :

1. BILAN QUALITATIF ANNUEL

Quelles ont été les actions entreprises ? Décrire précisément les actions mises en œuvre

L'intérêt de votre projet pour la métropole bordelaise :

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Liste revue de presse et couverture médiatique :

Liste de vos outils de communication (site internet, plaquettes...) :

2. BILAN FINANCIER

2.1. Fournir le budget financier définitif « signé » faisant apparaître les écarts entre le prévisionnel et le réalisé

2.2. Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget financier définitif:

2.3. Observations à formuler sur le compte-rendu financier :

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'organisme,

certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait, le : | | | | | | | | | | à

Signature :

Forum urbain

Centre d'innovation sociétale sur la ville

Sciences Po Bordeaux

11 allée Ausone

33607 Pessac

RAPPORT D'ACTIVITE 2017



université
de **BORDEAUX**

 Sciences Po
Bordeaux



 Université
BORDEAUX
MONTAIGNE

Résumé du projet

Le Forum urbain est un Centre d'innovation sociétale (CIS) créé en juin 2015 avec le soutien de l'Initiative d'Excellence de l'Université de Bordeaux (IdEx Bordeaux) et porté par Sciences Po Bordeaux. **Il vise à éclairer les problématiques urbaines contemporaines par les sciences humaines et sociales, dans une approche à la fois pluridisciplinaire et partenariale impliquant universitaires et acteurs de la fabrique de la ville** (décideurs, praticiens, société civile). Il repose sur une équipe opérationnelle restreinte et un réseau d'une centaine de chercheurs, enseignants-chercheurs, jeunes docteurs et doctorants du site universitaire bordelais, experts des questions urbaines étudiées au prisme de différentes disciplines (sciences politique, géographie, sociologie, aménagement et urbanisme, architecture...). Ils relèvent de cinq principales unités de recherche (Centre Emile Durkheim UMR CNRS 5116, PASSAGES UMR CNRS 5319, GREThA UMR CNRS 5113, LAM UMR CNRS 5115, PAVE) et de quatre établissements d'enseignement supérieur (Sciences Po Bordeaux, Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux).

L'objectif du Forum urbain est double : fédérer une communauté scientifique incluant les étudiants relevant de formations ayant trait aux questions urbaines, **et promouvoir les collaborations avec les acteurs du territoire** autour de problématiques concrètes dans une visée d'innovation sociétale. L'activité du Forum urbain est axée sur **5 thématiques principales** (l'habitat, les mobilités, l'aménagement durable, la ville intelligente, la gouvernance urbaine et territoriale) et s'articule autour d'**actions de co-production de connaissance** (recherche partenariale appliquée, ateliers de co-production, expertise junior, projets tutorés) **et de partage de savoirs** (contribution aux événements du territoire, organisation de séminaires, rencontres, workshops).

Bénéficiant de fonds d'amorçage de l'IdEx Bordeaux jusqu'en mars 2020, **le Forum urbain poursuit une réflexion autour de son modèle de développement**. La création de CIS répond à un enjeu pour les établissements partenaires de se doter de structures dédiées à la médiation et à la valorisation de la recherche. Le Forum urbain mène également un travail ayant pour objectif de préciser un modèle économique (diversification des sources de financement articulant idéalement subventions, prestations et mécénat) afin d'assurer le financement, dans la durée, de son fonctionnement et de ses projets, et ce dans une réflexion globale sur son développement et le paysage dans lequel il se construit.

La structuration du Forum urbain s'est notamment traduite en 2017 par :

- l'obtention début 2017 du label Centre d'innovation sociétal de l'IdEx Bordeaux, avec un soutien financier renouvelé jusqu'en mars 2020 ;
- le développement de partenariats et de projets structurants (conventionnement avec Bordeaux Métropole et accord d'un premier mécène pour le renouvellement de la Chaire Gilles Deleuze avec une gestion par le Forum urbain à partir de 2018 en lien avec la Fondation Bordeaux Université) ;
- le renforcement de l'équipe opérationnelle du Forum urbain (2 ETP sur toute l'année 2017 et 3 stagiaires sur 11 mois au total) et l'élargissement progressif de sa communauté scientifique ;
- une visibilité / lisibilité croissante au sein du monde universitaire comme auprès des acteurs du territoire grâce au développement de ses activités et sa diffusion au sein des réseaux d'acteurs de la ville, à une visibilité nouvelle dans la presse et au rôle de relais joué par les partenaires et les membres du Forum urbain ;
- 5 actions menées en partenariat avec Bordeaux Métropole, avec notamment un appui au développement de sa stratégie en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'élaboration de sa réponse à l'AMI « Territoires d'innovation de grande ambition » du PIA3 et dans le cadre de la mise en œuvre de l'OIM Bordeaux Inno Campus.

1. Bilan de l'activité du Forum urbain en 2017

L'année 2017 a été marquée par le **passage du statut de projet de centre d'innovation sociétale (PIS) à celui de centre d'innovation sociétale (CIS)** labellisé par l'Initiative d'Excellence de l'Université de Bordeaux. Porté par ce succès, qui confirme l'importance des thématiques traitées et le besoin en matière de médiation dans ce domaine, **le Forum urbain a renforcé encore davantage son activité**. Cela s'est traduit par des partenariats étoffés et diversifiés, une augmentation du nombre de chercheurs membres du réseau et impliqués dans ses activités, une visibilité accrue des travaux et activités du Forum urbain auprès des acteurs du territoire (désormais bien identifié comme acteur dans la co-production et la diffusion des connaissances sur les questions ayant trait à la ville), une participation du public aux événements de diffusion et de valorisation de la recherche en nette augmentation sur l'année et de nouveaux relais dans la presse.

1.1 Une mission d'interface sciences-société

Le Forum urbain a vocation à jouer un rôle d'interface entre monde universitaire et acteurs du territoire en vue de leur enrichissement mutuel : ancrage de la recherche dans les problématiques sociétales actuelles d'un côté et éclairage de l'action par le biais de la recherche de l'autre.

Il œuvre ainsi auprès de deux types d'acteurs de manière distincte et complémentaire :

- **appui aux universitaires**, pour la construction d'équipes de recherche pluridisciplinaires, la mobilisation de partenaires socio-économiques et la recherche de financements dans le cadre de l'élaboration de projets de recherche ou pédagogiques, de stages ou de thèses CIFRE, la valorisation des travaux réalisés.

Bilan 2017 :

- Signature d'une convention avec le laboratoire PAVE (ensapBx) pour l'accompagnement du projet de recherche « Habitat, vieillissement et filières de production : vers des innovations sociales ? » soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine (2017-2019) ;
- Contribution à l'élaboration de cinq réponses à appels à projets dont 2 de recherche et 3 portés par un acteur privé ;
- Promotion d'une nouvelle offre de formation continue (Diplôme inter-établissements « Médiation de l'architecture contemporaine » co-porté par l'ensapBx et l'Université de Bordeaux) ;
- Ouverture de 7 séminaires scientifiques organisés par les laboratoires ;
- Développement de démarches mobilisant des étudiants : 7 projets tutorés (avec l'implication de promotions entières ou de groupes restreints d'étudiants), 4 stages, 4 missions rémunérées dans le cadre de prestations ;
- Création d'un compte [Facebook](#) à destination du public étudiant ;
- Elargissement du comité de pilotage du Forum urbain : constitution de binômes de référents des principales unités de recherche partenaires et introduction d'un binôme de représentants des jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs).

- **appui aux acteurs du territoire (décideurs, praticiens, société civile)**, pour le développement de collaborations avec le monde universitaire, avec la mobilisation de chercheurs et/ou étudiants compétents selon les sujets à traiter, la définition de modalités d'échanges et de collaboration, l'élaboration et le pilotage de projets partenariaux.

Bilan 2017 :

- Elargissement du cercle des partenaires et des commanditaires (en termes géographique et de types d'acteurs) par des collaborations avec : 2 acteurs publics (Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux),

- 5 para-publics (agences d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine, de la région de Saint-Nazaire, de l'agglomération de Tours ; Aquitanis ; Pays et Quartiers d'Aquitaine), 1 associatif (groupement Convergence habitat jeunes) ;
- Diversification des modes de contractualisation, avec une baisse du nombre de prestations et une augmentation des conventionnements annuels et pluriannuels : 1 prestation, 1 marché public en co-traitance, 10 conventions de partenariat (6 annuelles, dont 5 sur des projets *ad hoc*, et 1 pluriannuelle) ;
- Mise en place et alimentation de supports de valorisation des activités du Forum urbain : site web (<http://forumurbain.u-bordeaux.fr/>), newsletter ouverte au grand public depuis mars 2017 (469 abonnés), compte Twitter ([@Forumurb1](https://twitter.com/Forumurb1)), création d'une chaîne [YouTube](#) hébergeant des supports vidéos ;
- Organisation de 10 événements ouverts à un large public : 1 workshop adossé à un projet de recherche porté par un laboratoire partenaire, 5 rencontres du Forum urbain, 2 rencontres organisées dans le cadre de la Chaire Gilles Deleuze en lien avec la Fondation Bordeaux Université ;

Par ce rôle d'interface, **le Forum urbain contribue à connecter la recherche aux problématiques sociétales d'un côté, et à alimenter les réflexions des acteurs de terrain par une prise de recul vis-à-vis de leurs activités quotidiennes de l'autre.** Sur les cinq thématiques phares autour desquelles s'organise l'activité du Forum, une part belle a été donnée en 2017 aux questions de l'habitat (réhabilitation de l'habitat post-moderne au prisme des enjeux de la ville durable, adaptation des logements aux populations vieillissantes ou vulnérables...) et des mobilités (changements de comportements et d'usages, intermodalité, premier et dernier kilomètres, liens entre mobilité et éthique...). En effet, l'enjeu d'innovation sociétale se traduit par un éclairage des problématiques et situations auxquelles sont confrontés les acteurs du territoire, afin de participer à l'amélioration des pratiques des décideurs et des professionnels, et à la montée en compétence de la société civile (associations, habitants) afin d'accroître son pouvoir d'agir et d'alimenter le débat public. Le Forum urbain répond au besoin exprimé par ces acteurs de disposer d'un accès facilité aux ressources universitaires de recherche et de formation sur la ville, dont la dispersion au sein de laboratoires et d'établissements distincts compliquait jusque-là la lecture.

1.2 Partenariats et relations contractuelles établies en 2017

Nouveaux partenariats formalisés en 2017 (tous modes de contractualisation confondus) :

- avec le **laboratoire PAVE** dans le cadre de deux projets de recherche : « Habitat, vieillissement et filières de production : vers des innovations sociales ? » (2017-2019) lauréat de l'appel à projets recherche 2016 de la Région Nouvelle-Aquitaine, et « REDIVIVUS » (2017-2018) soutenu par le Ministère de la culture et de la communication ;
- avec **Bordeaux Métropole** : signature d'une convention de partenariat adossée à une subvention annuelle et à un programme de travail portant sur des sujets communs (collaboration sur le sujet de la prise en compte du vieillissement dans les politiques publiques, animation d'ateliers de co-production sur le territoire de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus, réalisation d'études sur l'accès à la culture dans la politique de la ville et sur les changements de comportements de mobilité, contribution à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du PIA 3 « Territoires d'innovation de grande ambition ») ;
- avec la **ville de Bordeaux** suite à un appel d'offre remporté avec la SCET (co-traitance) pour la réalisation d'une étude sur le quartier du Grand Parc ;

- avec le groupement de coopération **Convergence Habitat Jeunes**, lauréat de l'appel à projets du PIA porté par l'ANRU « Projets Innovants en Faveur de la Jeunesse » : convention signée pour l'accompagnement scientifique du projet sur 5 ans avec notamment la mise en place d'une thèse CIFRE ;
- avec **Leroy Merlin Source** : signature d'une convention pour la réalisation d'une étude sur l'appropriation d'un logement adapté aux seniors (en lien avec le projet de recherche précité « Habitat, vieillissement... ») ;
- avec les **Fondations Liséa Carbone** et **Bordeaux Université** : financement du projet ALIM' lauréat de l'appel à projets « Transport ferroviaire - améliorer le parcours du dernier kilomètre », mené en partenariat avec l'UFR géographie de l'Université Bordeaux Montaigne ;
- avec les **Agences d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire et de l'agglomération de Tours**, et le bailleur social **Aquitanis** : conventions de partenariat dans le cadre de projets pédagogiques tutorés mobilisant des étudiants de Sciences Po Bordeaux et de l'ensapBx ;
- avec le centre de ressources **Pays et Quartiers d'Aquitaine** : prestation pour la réalisation d'un document de synthèse suite à l'organisation d'un événement.

Partenariats reconduits en 2017 :

- avec l'**Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine** (a'urba) et **la Fab** (SPL de Bordeaux Métropole) dans le cadre de projets pédagogiques tutorés mobilisant des étudiants de Sciences Po Bordeaux et de l'ensapBx.

Partenariat en cours de construction pour 2018 et les années suivantes :

- avec **SYSTRA** et **la Fondation Bordeaux Université** pour la poursuite de la Chaire Gilles Deleuze, avec une gestion de projet portée par le Forum urbain ;
- avec la **Ville de Bordeaux** pour la réalisation d'études et l'organisation de temps de mise en perspective des pratiques dans le cadre du Pacte de cohésion social et territoriale ;
- avec **Sciences Po Bordeaux** pour la mise en place d'une offre de formation continue sur la métropolisation et son impact sur les territoires.

1.3 Actions entreprises pour la diffusion des connaissances en 2017

En accord avec son **objectif d'enrichissement du débat public par un croisement de regard entre recherche et usages**, le Forum urbain organise et contribue à différentes types d'événements visant à mettre en perspective savoirs sur la ville et pratiques professionnelles et quotidienne.

- les **Rencontres du Forum urbain** : ouvertes au grand public, elles réunissent universitaires et acteurs du territoire autour d'un débat sur un sujet d'actualité. Ces rencontres ont eu lieu soit sur un site universitaire (Campus Victoire, Sciences Po Bordeaux), soit dans un lieu culturel grand public (La Machine à Musique Lignerolles, le Marché des Douves). Un invité propose, de manière accessible, une conférence introductive qui est ensuite discutée par 2 à 3 intervenants (praticiens, acteurs associatifs, élus...) avant d'ouvrir les échanges aux questions du public. Des synthèses (courtes et accessibles) sont ensuite téléchargeables sur le site internet du Forum urbain et des extraits vidéos des interventions et échanges peuvent y être visionnés. Le succès des récentes Rencontres a permis la mise en place d'une collaboration avec la librairie La Machine à Lire pour un l'accueil d'un cycle de Rencontres en 2018.

> **5 rencontres ont été organisées en 2017** : Rencontre #1 : Patrick Le Galès et la mobilité des cadres supérieurs européens (11/05) ; Rencontre #2 : Cesare Mattina et les clientélismes urbains (26/6) ; Rencontre #3 : Eloi Laurent et la transition social-écologique (04/7) ; Rencontre #4 : Bordeaux vs. Marseille : comment

votent les villes ? (06/12) ; Rencontre #5 : Vers une financiarisation de la fabrique de la ville ? (15/12). Les deux dernières rencontres ont attiré en moyenne 40 personnes, dont une majorité de non-universitaires.

- des **Workshops** : organisés sur 1 à 2 jours, ces événements visent à confronter les approches et les expériences de chercheurs et d'acteurs de terrain autour d'un sujet commun. Ouverts au public, ils s'articulent autour de temps de conférences et d'ateliers de travail, favorisant l'enrichissement mutuel et l'émergence de problématiques nouvelles. Des actes ou synthèses sont ensuite téléchargeables depuis le site internet du Forum urbain.

> *workshop « Habitat et vieillissement » avec l'ensapBx (février) ; workshop « Vieillissement, parcours résidentiels et dernières demeures » avec le PAVE/CED et Bordeaux Métropole (juin)*

- **Séminaires scientifiques** : le Forum urbain contribue à l'ouverture des séminaires des laboratoires de recherche qui touchent aux questions urbaines aux chercheurs d'autres laboratoires et acteurs du territoire intéressés par les sujets traités.

> *séminaire « Transition socio-écologique : entre initiatives citoyennes et actions publiques » (PASSAGES – 31/3) ; journée d'étude « L'état de l'utopie ou les nouvelles conditions de la ville comme projet social » (PAVE/CED/Forum urbain – 14/4) ; séminaire « L'usage des images dans la recherche : objets ou outils ? » (PAVE – 11/10) ; cycle de séminaires « Enjeux politiques urbains : planifier, gouverner, imaginer » (LAM – du 16/11 au 07/12) ; séminaire doctoral « Conception de l'habitat et vulnérabilités : maladie d'Alzheimer, espaces et pratiques » (PAVE – 18/12).*

- **Contributions aux débats du territoire** : mobilisation de ressources universitaires et contribution à l'élaboration du contenu d'événements et de réflexions touchant aux questions urbaines : intervention d'expert(s), accompagnement par un "grand témoin", réalisation de documents de synthèse à des fins de capitalisation et de diffusion...

> *mobilisation d'un chercheur du GREThA pour le séminaire « Politique de la Ville et Politique de peuplement : la question de la mixité sociale » et rédaction d'une note d'analyse transversale par le Forum urbain (16 et 17/2) organisé par PQA ; mobilisation d'universitaires pour les Journées Girondines de l'Habitat 2017 (15 et 16/3) ; atelier « Du crieur à la smart city » (17/3) ; table ronde au Collège de France sur « Le bon gouvernement du projet urbain » (12/6) ; mobilisation d'un chercheur du PAVE pour le conseil de territoire de la Porte du Médoc (15/11) du Département de la Gironde.*

2. Activités menées dans le cadre du programme d'actions commun avec Bordeaux Métropole

Les Ateliers Bordeaux Inno Campus

Direction concernée au sein de Bordeaux Métropole : mission stratégie territoriale et ingénierie

Dates : janvier - juillet 2017

Membres du Forum urbain et étudiants mobilisés : conseil scientifique pluridisciplinaire constitué d'enseignants-chercheurs de Sciences Po Bordeaux, de l'Université Bordeaux Montaigne (IATU), de l'Université de Bordeaux (faculté d'économie) et de l'IRSTEA ; 2 étudiants respectivement issus de l'ensapBx (filière paysage) et de l'Université Bordeaux Montaigne (UFR de géographie).

Modalités de collaboration : démarche de production générative associant un panel d'une quinzaine de personnes représentant la diversité fonctionnelle (santé, université, économie) et géographique (6 communes intra/extra-rocade) de l'OIM BIC, investies à titre personnel (et non en représentation de leur structure) pour partager leurs pratiques et leurs représentations de ce territoire à l'occasion de 9 ateliers itinérants, mobilisant 2 étudiants et 5 enseignants-chercheurs de différentes disciplines, ainsi que plusieurs acteurs ressources du territoire et agents de Bordeaux Métropole.

Principaux résultats : constitution d'un territoire, certes existant mais nouveau dans sa trajectoire et son appropriation : au-delà du devenir des propositions faites par les membres du panel en termes de mise en synergie des différentes activités économiques, innovantes, de recherche et d'enseignement supérieur, la démarche des Ateliers a permis aux membres du panel d'exprimer une vision partagée de ce vaste territoire, de caractériser son identité et de relayer celle-ci auprès de leurs collègues et de leurs voisins, contribuant ainsi à une appropriation collective de ce territoire par-delà les barrières institutionnelles.

Etude sur l'accès à la culture dans la politique de la ville

Direction concernée au sein de Bordeaux Métropole : direction de l'habitat et de la politique de la ville

Dates : mars-juin 2017

Membres du Forum urbain et étudiants mobilisés : 1 étudiant et 1 enseignant-chercheur de l'Université Bordeaux Montaigne (UFR de géographie).

Modalités de collaboration : dispositif d'expertise junior mobilisant un étudiant du master 1 « Gestion territoriale du développement durable » de l'université Bordeaux Montaigne, recruté en stage au sein du Forum urbain. Grâce au partenariat entre le Forum urbain et Bordeaux Métropole, il a bénéficié, en plus de son encadrement universitaire par une personne du Forum urbain et sa responsable de stage au sein de son Master, d'un vecteur d'échanges directs avec les services de la Métropole et ses partenaires afin de mener à bien son travail qui portait sur une politique métropolitaine.

Principaux résultats : la problématique établie, en lien avec les services de Bordeaux Métropole (« quels sont les freins et les leviers pour faciliter l'accès à la culture dans le cadre du Contrat de Ville de la métropole bordelaise ? ») a été traitée par une enquête sur 3 quartiers prioritaires de l'agglomération (analyse documentaire et réalisation d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels et associatifs œuvrant dans les champs de la culture et de la politique de la ville). Le rapport de stage et le document de synthèse qui en résultent mettent en évidence des freins économiques, géographiques, symboliques à l'accès à la culture dans les quartiers prioritaires, et pointent un problème de gouvernance institutionnelle lié à l'absence de stratégie et leadership métropolitains sur le sujet. Diverses préconisations sont formulées pour palier cela, dont notamment la mise en place d'un groupe thématique « culture » mobilisant les partenaires du Contrat de ville métropolitain, et le développement d'une approche territorialisée des politiques culturelles avec la réalisation d'expérimentations dans les quartiers prioritaires.

Accompagnement des réflexions relatives à la prise en compte du vieillissement de la population dans les politiques publiques

Direction concernée au sein de Bordeaux Métropole : mission stratégie territoriale et Ingénierie

Dates : depuis septembre 2016 (se poursuit en 2018)

Membres du Forum urbain et étudiants mobilisés : équipe de chercheurs du laboratoire PAVE (dont 1 doctorante) ; étudiants de l'ensapBx, de l'Université de Bordeaux Montaigne et de l'Université de Bordeaux.

Modalités de collaboration : participation au colloque « Longue vie à Bordeaux Métropole : anticiper le vieillissement de la population » et réalisation d'une synthèse des échanges de cette journée de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire sur cette thématique le 12 octobre 2016 à Bordeaux Métropole ; organisation de l'atelier « Vieillesse, parcours résidentiels et dernières demeures » le 7 juin 2017 à Bordeaux Métropole, animation des tables-rondes, production d'une synthèse diffusée aux participants et restitution devant les élus le 12 janvier 2018.

Principaux résultats : en guise de conclusion de la journée « Longue vie à Bordeaux Métropole », avait été proposée la mise en place d'ateliers thématiques rassemblant différents acteurs pour travailler ensemble sur l'évolution des problématiques abordées, dont celle du logement. L'atelier sur le logement intermédiaire des personnes vieillissantes a permis aux professionnels du logement, aux professionnels de l'accompagnements des personnes âgées, ainsi qu'aux usagers d'échanger sur les différentes formes d'habitat destinées aux seniors, leurs modes de production et leurs modalités d'appropriation. Celui-ci a également alimenté les travaux en cours sur l'habitat et le vieillissement mené par le laboratoire PAVE dans le cadre d'un projet de recherche appliquée financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Etude sur les changements de comportement de mobilité dans le cadre de l'opération Sans Ma Voiture

Direction concernée au sein de Bordeaux Métropole : direction de la multimodalité

Dates : octobre 2017 – février 2018 (en cours de finalisation)

Membres du Forum urbain et étudiants mobilisés : 1 enseignant-chercheur et 8 étudiants de l'Université de Bordeaux (faculté d'économie).

Modalités de collaboration : étude sur l'effet levier de l'opération Sans Ma Voiture sur les changements de pratique de mobilité, réalisée dans le cadre pédagogique d'atelier de terrain sur le premier semestre de l'année universitaire 2017-2018 par un groupe d'étudiants. Ils ont défini et mis en œuvre une méthodologie d'enquête en 3 temps (élaboration et diffusion d'un questionnaire en ligne pendant l'opération, animation de focus groupe auprès des participants lors de la clôture de l'opération et entretiens directifs administrés par téléphone quelques semaines après l'opération), analysé les résultats et rédigé un rapport synthétique, présenté à Bordeaux Métropole et ses partenaires lors d'une réunion.

Principaux résultats : le travail d'enquête des étudiants a apporté des données quantitatives et qualitatives quant au profil des participants, leur perception des différents modes de déplacement, les freins rencontrés dans l'utilisation de tel ou tel mode, et l'évolution de leurs comportements de mobilité avant, pendant et après l'opération. Il a également mis en lumière leur nécessité d'être davantage accompagnés dans leurs choix de mobilité alternatifs à la voiture et a permis d'ouvrir des pistes d'amélioration du dispositif, notamment en vue de l'organisation d'une nouvelle édition fin 2018 / début 2019. Les étudiants également proposé à la Métropole une nouvelle méthode d'évaluation de l'opération Sans Ma Voiture par le biais d'une sélection aléatoire et d'un appariement des participants pour obtenir des résultats davantage probants.

Projet tutoré « La prise en compte du son dans la fabrique de la ville » (avec le C2D)

Direction concernée au sein de Bordeaux Métropole : direction du Conseil de Développement de Bordeaux Métropole

Dates : janvier-décembre 2017

Membres du Forum urbain et étudiants mobilisés : étudiants et enseignants-chercheurs de l'ensapBx et de Sciences Po Bordeaux.

Modalités de collaboration : projet tutoré mobilisant un groupe mixte de 6 à 8 étudiants de master de Sciences Po Bordeaux et de l'Ecole nationale Supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx) dans le cadre d'une étude impliquant un travail de cadrage théorique, de benchmark, d'enquête de terrain, d'analyse et de préconisations. Celle-ci est encadrée par les responsables des masters et par un tuteur *ad hoc*, avec l'appui d'une personne référente désignée au sein des services du commanditaire.

Principaux résultats : les étudiants ont d'abord réalisé un panorama de la prise en compte de la dimension sonore dans la fabrique de la ville à travers l'histoire, la géographie, le droit, l'urbanisme et l'architecture. Ils ont ensuite proposé un protocole, décliné en fiches actions à l'attention de Bordeaux Métropole, qui donne des outils clés en main pour mettre en place une politique de valorisation des sons qui font l'identité de la métropole bordelaise. Ces deux livrets ont été imprimés et diffusés par le C2D et sont disponibles au téléchargement sur le site de Bordeaux Métropole ([Livret 1](#) et [Livret 2](#)).